



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ***Séance du jeudi 2 avril 2026***

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 11 *Présents* : 11 *Représenté(s)* : 0 *Votants* : 11

L'an deux mille vingt-six, le 02 avril à 18h30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil sous la Présidence de M. PARRE Serge, Maire.

Présents : M. PARRE Serge, Maire ;

M. GAUTHIER Thierry, Mme RUBIO Joëlle, M. PEIRO Jean-Manuel, adjoints ;

Mme GAGET Nelly, M. BLONDEAU Thierry, M. TREMOULET Pascal, M. LAURIER Thierry, Mme MENARD Lucie, Mme BOUYSSOU Céline, Mme LACOMBE Marie-Cécile conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) : aucun.

Absent(s) excusé(s) : aucun.

Secrétaire de séance : Mme BOUYSSOU Céline.

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20/03/2026**
- 2. Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 : budget principal + budgets annexes**
- 3. Affectation résultat 2025 : budget principal + budgets annexes**
- 4. Budgets primitifs 2026 : budget principal + budgets annexes**
- 5. Fongibilité des crédits – Exercice 2026**
- 6. Indemnités de fonction des élus**
- 7. Constat de désaffectation de fait d'une portion du chemin rural dit du « Pressillier » section A**
- 8. Commissions diverses**
- 9. Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**
- 10. Questions diverses**



1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20/03/2026

► Approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 : budget principal + budgets annexes

- **Budget annexe assainissement**

Section d'exploitation :

Recettes réalisées : 70 559.281€ Dépenses réalisées : 38 604.85 €
Soit un résultat de : 31 954.43 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées : 15 620.73 € Dépenses réalisées : 22 017.73 €
Soit un résultat de : -6 397.00 €
Total cumulé exploitation + Investissement : + 25 557.43 €

Commentaire : Entretien régulier de la station avec changement de matériel d'exploitation en préventif suivant analyses des besoins

- **Budget annexe transport scolaire**

Section d'exploitation :

Recettes réalisées : 20 669.85 € Dépenses réalisées : 11 278.05 €
Soit un résultat de : 9 391.80 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées : 29 844.85 € Dépenses réalisées : 1 430.00 €
Soit un résultat de : 28 414.85 €
Total cumulé exploitation + Investissement : + 37 806.65 €

Commentaire : Entretien régulier du bus – **Prestation de transport, gratuite pour les élèves, y compris collèges St Cyprien et Sarlat et Lycée Sarlat**



- **Budget annexe de l'Eau**

Section d'exploitation :

Recettes réalisées : 93 622.12 € Dépenses réalisées : 40 738.65 €
Soit un résultat de : 52 883.47 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées : 114 074.43 € Dépenses réalisées : 8 760.27 €

Soit un résultat de : 105 314.16 €
Total cumulé exploitation + Investissement : + 158 197.63 €

Commentaire : Entretien standard - Classement qualité eaux ARS : A (meilleur classement possible)

- **Budget annexe des locaux commerciaux**

Section d'exploitation :

Recettes réalisées : 73 649.58 € Dépenses réalisées : 18 974.43 €
Soit un résultat de : 54 675.15 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées : 11 085.91 € Dépenses réalisées : 45 381.09 €
Soit un résultat de : - 34 295.18 €
Total cumulé exploitation + Investissement : + 20 379.97 €

Commentaire : Déplacement des compteurs électriques en extérieur de la boulangerie et la boucherie car ils étaient dans le domaine privé de l'épicerie.

- **Budget annexe école**

Section d'exploitation :

Recettes réalisées : 34 860.77 € Dépenses réalisées : 20 467.77 €
Soit un résultat de : + 14 393.00 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées : 0 € Dépenses réalisées : 506.89 €
Soit un résultat de : - 506.89 €
Total cumulé exploitation + Investissement : + 13 886.11 €



Commentaire : Ce budget a été créé pour gérer les frais école du RPI entre les 3 communes. L'investissement bâtiment est géré par le budget communal. Les facturations aux 3 communes ayant lieu 2 fois par an (la 1^{ère} 50% du budget, année N et la 2^{ème} solde en fonction du résultat réel, année N+1), le déficit est dû au solde facturé en 2025.

- **Budget principal de la commune**

Section d'exploitation :

Recettes réalisées : 1 326 453.74 € Dépenses réalisées : 933 708.92 €
Soit un résultat de : 392 744.82 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées : 1 592 092.70 € Dépenses réalisées : 2 026 742.97 €
Soit un résultat de : - 434 650.27 €
Total cumulé exploitation + Investissement : - 41 905.45 €

Reste à Réaliser :

Recettes : 541 654.78 € Dépenses : 15 000.00 €
Total cumulé avec restes à Réaliser : + 484 749.33 €

Commentaire : 80% (solde) de la Nouvelle mairie payées. Emprunt relais de 300 000€ en attendant le versement des subventions diverses (588 027.06 €)

Le résultat final tous budgets additionnés est : + 740 577.12 €

► Après délibération, M. le maire s'étant déporté, sous la présidence du 1^{er} adjoint M. Thierry Gauthier, vote à l'unanimité pour approuver ces comptes administratifs déjà validés par la DGFIP (Direction générale des Finances publiques)

3. Affectation résultat 2025 : budget principal + budgets annexes

Aux vues des résultats CFU validés précédemment, il est proposé de les affecter aux différents budgets de la manière suivante.



- **Budget annexe assainissement**

Fonctionnement recette : 25 557.43 €

Investissement recettes : 6397.00 €

Investissement dépenses : 6397.00 €

- **Budget annexe transport scolaire**

Fonctionnement recette : 9 391.80 €

Investissement recettes : 28 414.85 €

- **Budget annexe de l'Eau**

Fonctionnement recette : 52 883.47 €

Investissement recettes : 105 314.16 €

- **Budget annexe des locaux commerciaux**

Fonctionnement recette : 20 379.97 €

Investissement recettes : 34 295.18 €

Investissement dépenses : 34 295.18 €

- **Budget annexe école**

Fonctionnement recette : 13 886.11 €

Investissement recettes : 506.89 €

Investissement dépenses : 506.89 €

- **Budget principal de la commune**

Fonctionnement recette : 132 744.82 €

Investissement recettes : 260 000.00 €

Investissement dépenses : 434 650.27 €



► Après délibération, vote à l'unanimité pour approuver ces transferts d'ordres

4. Budgets primitifs 2026 budget PRINCIPAL + budgets ANNEXES

- **Budget principal de la commune :**

Le budget prévisionnel du budget principal de la commune pour l'exercice 2026 s'élève à :

Section de fonctionnement

Recettes et dépenses : 1 188 598.12 €

Section d'investissement :

Recettes et dépenses : 1 079 396.04 €

Total cumulé exploitation + Investissement : 2 267 994.16 €

Commentaire : Les dépenses d'investissement concerneront principalement le remplacement des éclairages publics sur poteaux, remplacement horodateurs et tracteur tondeuse en fin de vie, remboursement de l'emprunt relai, sans oublier divers petits travaux du quotidien et notamment ceux concernant la sécurité de tous. Le reste sera mis en réserve pour les futurs projets.

Pas d'emprunt prévu.

Les subventions acquises (N Mairie) et non versées en 2025 sont les suivantes :

Etat : 337 285.95 €

Département : 204 368.83€

La Poste : 46 372.28 €

Total attendu : 588 027.06€

- **Budget annexe assainissement**

Le budget prévisionnel du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2026 s'élève à :



Section de fonctionnement

Recettes et dépenses : 79 601.00 €

Section d'investissement

Recettes et dépenses : 40 729.48 €

Total cumulé exploitation + Investissement : 120 330.48 €

Commentaire : Maintenance des matériels d'exploitation.

- **Budget annexe transport scolaire**

Le budget prévisionnel du budget annexe de la régie de transport scolaire pour l'exercice 2026 s'élève à :

Section de fonctionnement

Recettes et dépenses : 23 400.55 €

Section d'investissement :

Recettes et dépenses : 28 580.85 €

Total cumulé exploitation + Investissement : 51 981.40 €

Commentaire : Pas d'investissement prévu en dehors de la maintenance dont les coûts augmentent année après année.

- **Budget annexe de l'Eau**

Le budget prévisionnel du budget annexe de la régie Eau pour l'exercice 2026 s'élève à :

Section de fonctionnement

Recettes et dépenses : 103 009.47 €



Section d'investissement :

Recettes et dépenses : 188 837.16 €

Total cumulé exploitation + Investissement : 291 846.63 €

Commentaire : Pas de grands travaux prévus cette année.

- **Budget annexe des locaux commerciaux**

Le budget prévisionnel du budget annexe des locaux commerciaux pour l'exercice 2026 s'élève à :

Section de fonctionnement

Recettes et dépenses : 61 449.97 €

Section d'investissement :

Recettes et dépenses : 68 502.94 €

Total cumulé exploitation + Investissement : 129 952.91 €

Commentaire : Entretien courant.

- **Budget annexe écoles**

Le budget prévisionnel du budget annexe de l'école pour l'exercice 2026 s'élève à :

Section de fonctionnement

Recettes et dépenses : 55 969.23 €

Section d'investissement :

Recettes et dépenses : 1 306.89 €

Total cumulé exploitation + Investissement : 57 276.12 €



Commentaire : Budget essentiellement en fonctionnement de gestion des frais école au sein du RPI

5. Fongibilité des crédits – Exercice 2026

Une instruction de la nomenclature comptable utilisée par la collectivité de Beynac et Cazenac dite : M57 donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel

► Approbation à l'unanimité du Conseil municipal pour autoriser M. le maire à procéder à des virements si nécessaire.

6. Indemnités de fonction des élus

M. Le Maire propose des indemnités de fonction pour la municipalité conforme au code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2123-20 à L.2123-24-1.

A noter une diminution de 30% par rapport au mandat précédent.

► Approbation à l'unanimité du Conseil municipal

7. Constat de désaffectation de fait d'une portion du chemin rural dit du « Pressillier » section A

Lors des précédentes délibérations, 2M² de l'implantation du relais, se situant sur une parcelle adjacente de la commune, n'avaient pas été pris en compte.

► Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour inclure cette surface dans la zone désaffectée.



8. Commissions diverses

Les listes de membres des commissions internes au Conseil Municipal et externes (Communauté de Communes et syndicats) sont constituées. Elles seront affichées sur le site Internet de la commune.

9. Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Une liste de 12 titulaires et 12 suppléants est fournie par M. le Maire.

La préfecture choisira 6 titulaires et 6 suppléants parmi les noms proposés.

10. Questions diverses

Néant

La séance est levée à 20h30.

*Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,
le compte-rendu du Conseil municipal est publié sur le site internet www.beynac-et-cazenac.fr
dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté.*

Le Maire,
Serge PARRE



La secrétaire de séance,
Céline BOUYSSOU